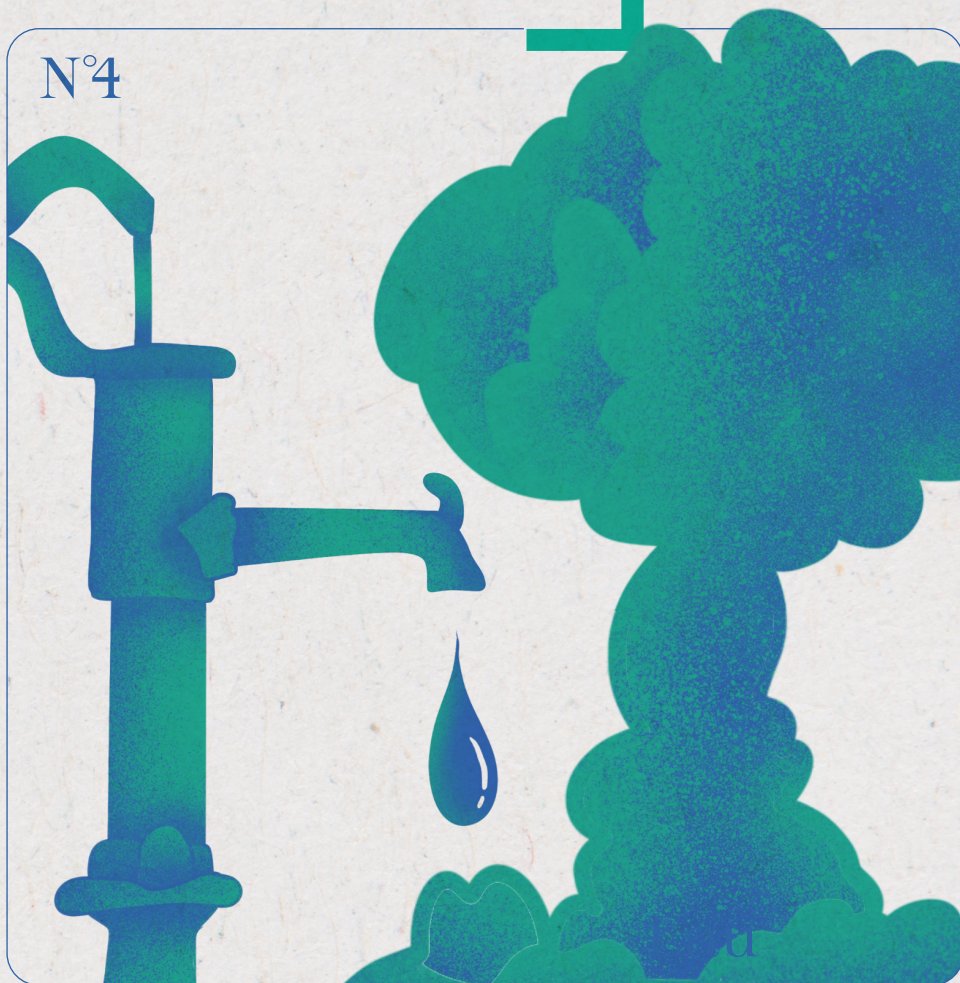


# CNAP Magazine

N°4

Des guerres  
pour l'eau



L'eau, ingrédient des conflits... 3

Russie/Ukraine ..... 5

Israël/Palestine ..... 6

Tibet ..... 8

Turquie-Syrie-Irak : coopérations  
et tensions ..... 9

En septembre 1998, l'Afrique du Sud, alors présidée par Nelson Mandela, bombardait le Lesotho, pays considéré comme le château d'eau d'Afrique méridionale. Le petit royaume, enclavé dans le territoire de l'Afrique du Sud, remettait en cause la vocation d'un vaste projet hydraulique sur son territoire dont la réalisation devait permettre d'assurer l'approvisionnement en eau du Gauteng, le cœur industriel de l'Afrique du Sud. Le gouvernement du Lesotho voulait d'abord assurer sa propre consommation. Or, l'Afrique du Sud devait, et doit toujours, faire face à une demande importante en eau, une ressource qui lui fait largement défaut.

Lors de la guerre au Kosovo, à partir de mars 1999, l'OTAN initie une longue série de frappes aériennes sur la République Fédérale de Yougoslavie. Elles sont infligées à des cibles fixes et essentiellement civiles, notamment des installations de

distribution d'eau, de transport, de production d'énergie. Le but ? Que la population yougoslave finisse par se retourner contre ses dirigeants essentiellement serbes, et force ces derniers à se rendre. L'OTAN tente d'endommager les services publics, coupe l'alimentation en eau de Belgrade et perturbe la navigation sur le Danube en bombardant des ponts.

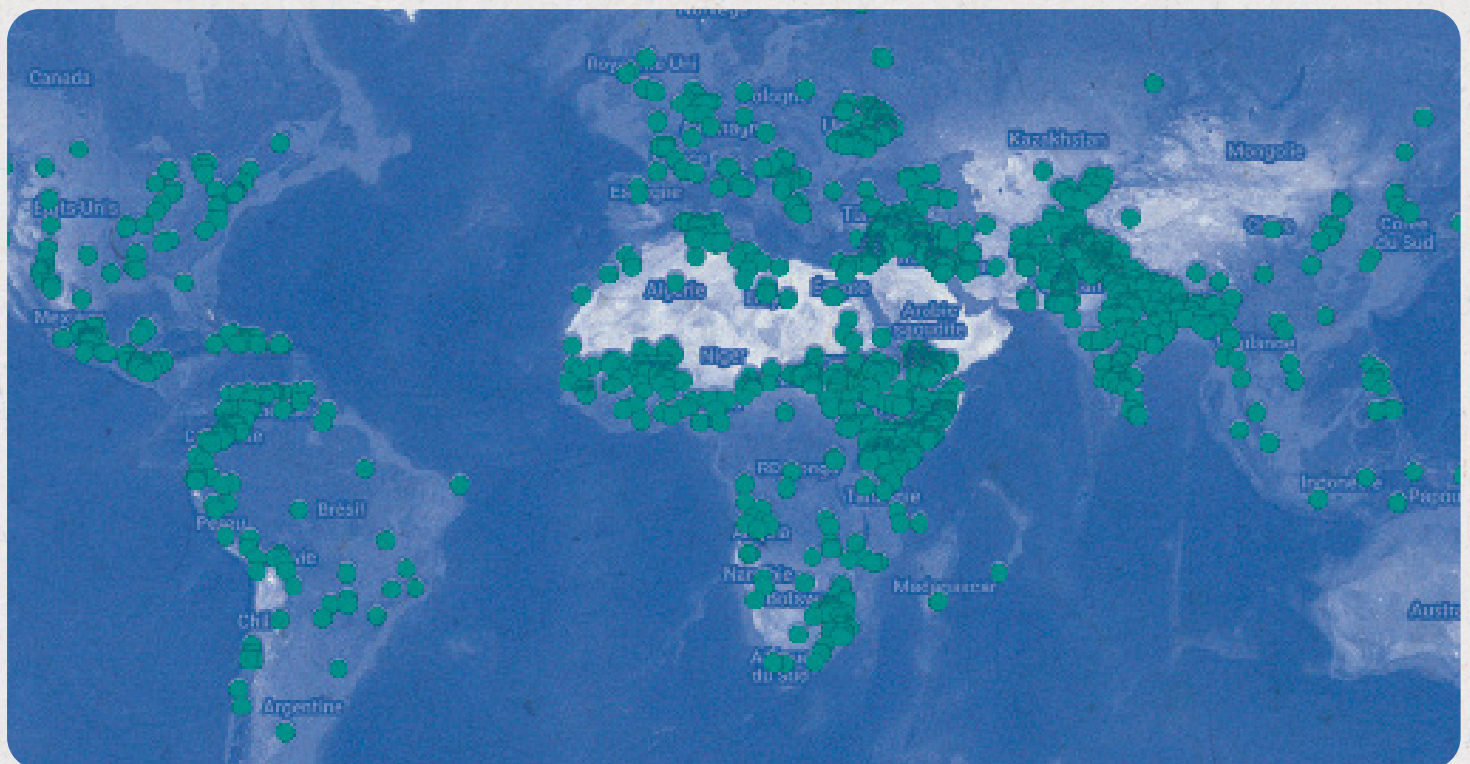
Septembre 2014 : le barrage irakien de Mossoul est devenu l'objet d'un bras de fer entre Daech (l'Organisation de l'État islamique) et les forces kurdes. Situé sur le fleuve Tigre, à quelque 50km en amont de Mossoul, ce barrage approvisionne en eau et en électricité la majeure partie de la région. Il est aussi indispensable à l'irrigation de vastes zones de culture dans la province de Ninive, plus au Nord. La prise du barrage de Mossoul par Daech, un temps réussi en août 2014, lui offrait un « considérable moyen de pression ». Ils pouvaient ainsi

« couper l'approvisionnement en eau des zones plus au Sud, ce qui assécherait les terres agricoles et provoquerait une famine ». De plus, ils auraient pu également décider d'inonder toute la région. Une arme qu'ils ont d'ailleurs déjà utilisée en avril 2014 en ouvrant les vannes d'un barrage sur l'Euphrate<sup>1</sup>.

Ces quelques exemples, que l'on pourrait compléter par de nombreux autres aux quatre coins du monde, signalent que les guerres pour l'eau existent. Comme le fait d'utiliser l'eau pour faire la guerre.

Sur son site internet, le « Water Conflict Chronology » présente par exemple une carte interactive où sont répertoriés 1920 exemples de conflits de ce type, depuis l'Antiquité jusqu'en 2023<sup>2</sup>.

## Cartographie des conflits liés à l'eau, de l'antiquité à aujourd'hui



1. Laurent Ribadeau Dumas, « Le barrage de Mossoul en Irak : énorme et dangereux... », France Info, 19 août 2014  
2. <https://www.worldwater.org/conflict/map/>

# L'eau, ingrédient des conflits

L'eau est souvent un enjeu lors des conflits armés. La destruction des ressources en eau et des équipements liés à l'eau représente un objectif militaire potentiel. L'eau constitue un levier géopolitique important et récurrent.

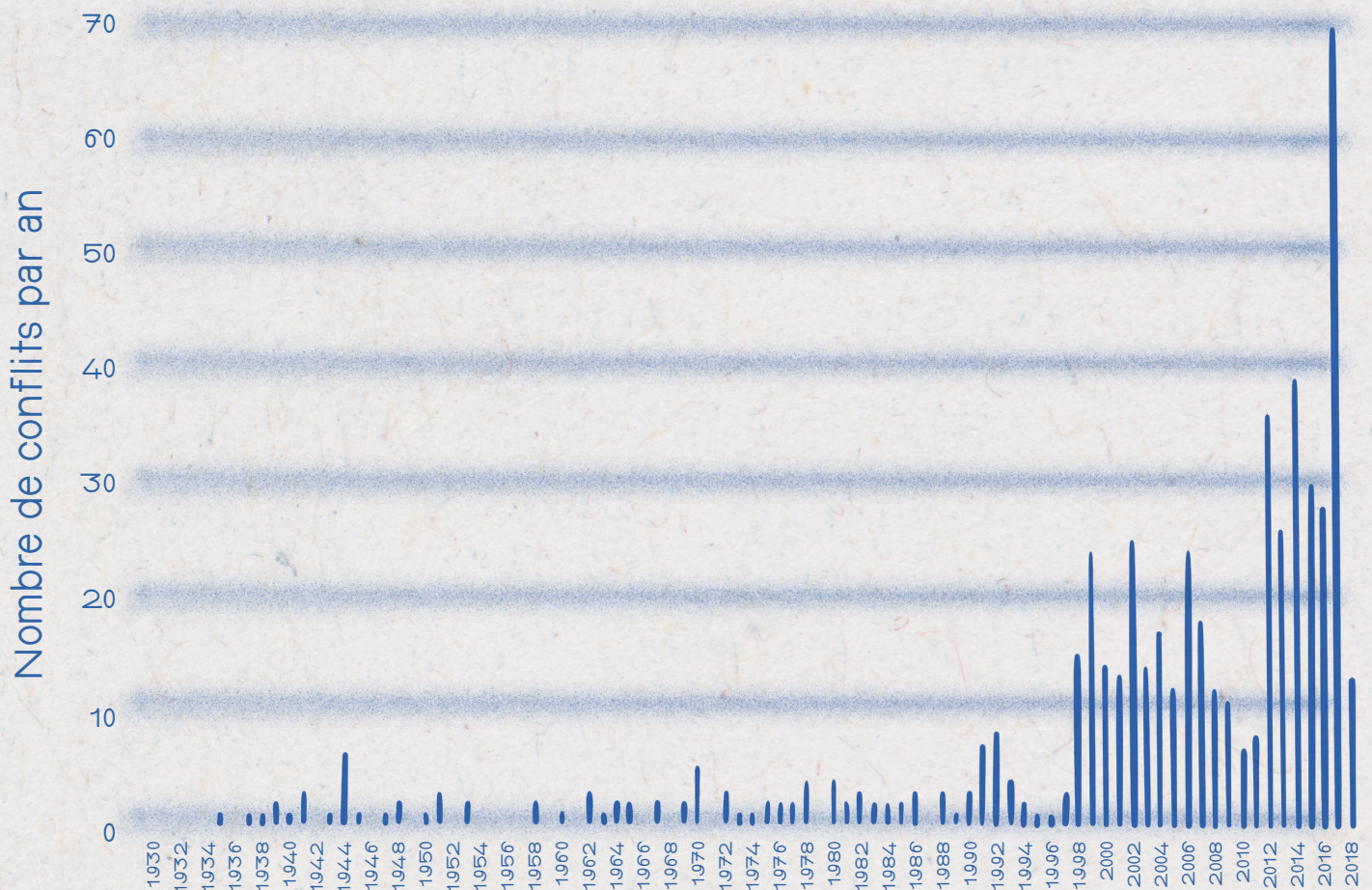
Ceci étant, jusqu'à maintenant, les questions d'appropriations abusives des eaux ou de dérivations illégales de fleuves demeurent exceptionnelles pour expliquer la centralité d'un

conflit. L'enjeu de l'eau apparaît la plupart du temps comme un enjeu « collatéral » et non comme la cause primaire du conflit. Raison pour laquelle il faut manipuler le concept de « guerre de l'eau » avec précaution.

En 2014 déjà, dans sa résolution n°2165, le Conseil de sécurité des Nations Unies se déclarait « vivement alarmé par la multiplication des attaques [...] contre des infrastructures civiles, notamment les interruptions

délibérées de l'approvisionnement en eau »<sup>3</sup>. Les conflits liés à l'eau sont malgré cela en augmentation : 831 conflits liés à l'eau (ou « avec » l'eau) ont été enregistrés entre 2010 et 2022 (comme l'indique le graphique qui s'arrête, lui, à 2018) avec deux zones de tension forte : l'Asie et l'Afrique<sup>4</sup>.

## Conflits liés à l'eau, de 1930 à 2018



3. Résolution 2165, adoptée par le Conseil de sécurité le 14 juillet 2014

4. « Chiffre-clé : 831 conflits violents liés à l'eau depuis 2010 dans le monde », Initiative pour l'avenir des grands fleuves, 2 avril 2022



« Il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile »

Les tensions nationales et internationales liées à l'eau vont continuer à s'approfondir. D'où l'importance, rappelée dans le numéro précédent, de continuer à construire et à solidifier le droit

international et les enceintes de discussions et de règlement pacifique des différends internationaux.

Rappelons à ce sujet que l'utilisation de l'eau comme arme de guerre est strictement interdite par la Convention de Genève (qui encadre ce qu'on appelle le « droit de la guerre », donc le droit international humanitaire) et par ses « protocoles additionnels » (adoptés en 1977) qui œuvrent notamment à la protection des biens indispensables à la survie de la population civile en situation de conflit armé ou d'occupation militaire d'un territoire<sup>5</sup> : « Il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie de la population civile [...] en vue d'en priver, à raison

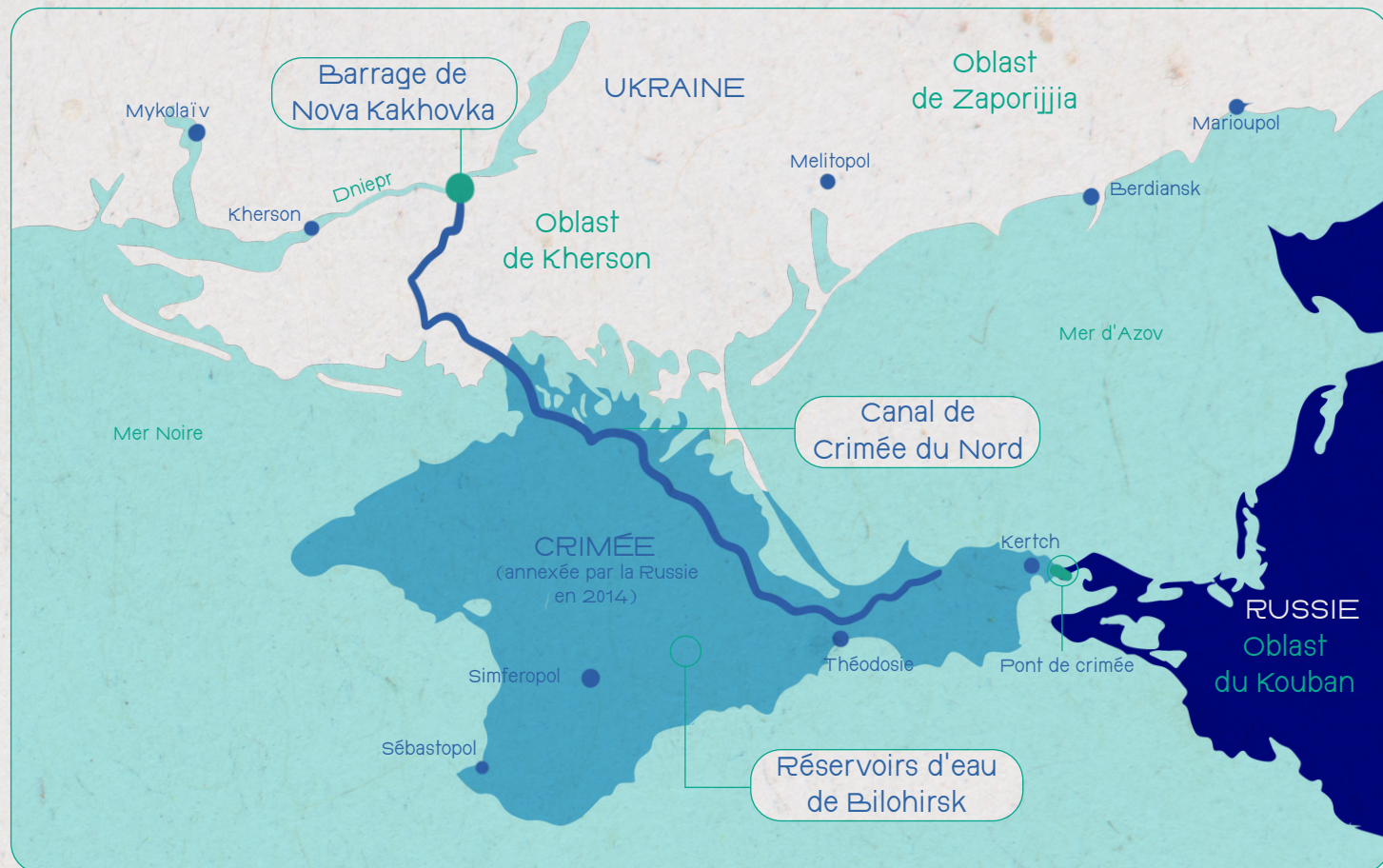
de leur valeur de subsistance, la population civile ou la Partie adverse, quel que soit le motif dont on s'inspire, que ce soit pour affamer des personnes civiles, provoquer leur déplacement ou pour toute autre raison. »<sup>6</sup>

Ce dernier numéro des CAP magazines sur l'eau vous propose d'identifier plus précisément quelques situations de conflits liés à l'eau, sur différents endroits du monde et à différents moments.

5. « Protocole additionnel aux Conventions de Genève du 12 août 1949 relatif à la protection des victimes des conflits armés internationaux (Protocole I) », 8 juin 1977

6. Extrait du protocole additionnel de 1977

# Russie/Ukraine



Bien qu'elle ne soit pas à l'origine de la guerre, l'eau est un enjeu central dans la guerre en Ukraine. Le Dniepr/Dnipro, quatrième plus grand fleuve d'Europe, prend sa source en Russie, traverse le Biélorussie puis l'Ukraine, avant de se déverser dans la mer Noire. 80% de l'eau consommée en Ukraine en dépend, et les deux tiers de sa population utilisent une eau potable prenant sa source dans ce fleuve.

En 2014, à la suite de l'annexion de la Crimée par la Russie, l'Ukraine construit un barrage sur le canal de Crimée afin de renforcer son blocus contre la Russie. L'objectif de ce barrage était de réduire peu à peu le débit d'eau sur le territoire, jusqu'à sa fermeture complète. Avant cette opération, les besoins en eau de la Crimée étaient couverts à 85%

par ce canal. Ce même barrage sera  finalement détruit  quelques jours avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, réouvrant ainsi les vannes du canal sur le territoire<sup>7</sup>.

Le barrage hydroélectrique de Kakhovka, situé près de la frontière avec la Russie, est un autre barrage stratégique pour l'alimentation en eau et en électricité de la Crimée et du sud de l'Ukraine. En juin 2023, le barrage de Kakhovka sera également détruit, provoquant des inondations massives, avec une eau polluée par plus de 150 tonnes d'huile de moteur, provoquant par la même occasion, une catastrophe écologique importante. Des milliers de personnes ont dû évacuer la zone en urgence. Les deux pays s'accusent mutuellement de sa destruction. Pour l'Ukraine, la Russie a provoqué une explosion intentionnelle à l'intérieur de la

centrale dans l'objectif d'inonder la région et de freiner ainsi l'offensive ukrainienne en préparation. Tandis que pour la Russie, la destruction du barrage constitue un << sabotage délibéré >> de la part de l'Ukraine<sup>8</sup>. À la suite de la rupture du barrage, l'eau a été rationnée à deux heures par jour plusieurs mois durant.

Un an après l'entrée de la Russie en Ukraine, 40% des installations d'eau se trouvaient dans un état critique<sup>9</sup>. L'UNICEF estime que 10 millions d'Ukrainienres, soit plus du quart de la population, manquent d'un accès sécurisé à l'eau.

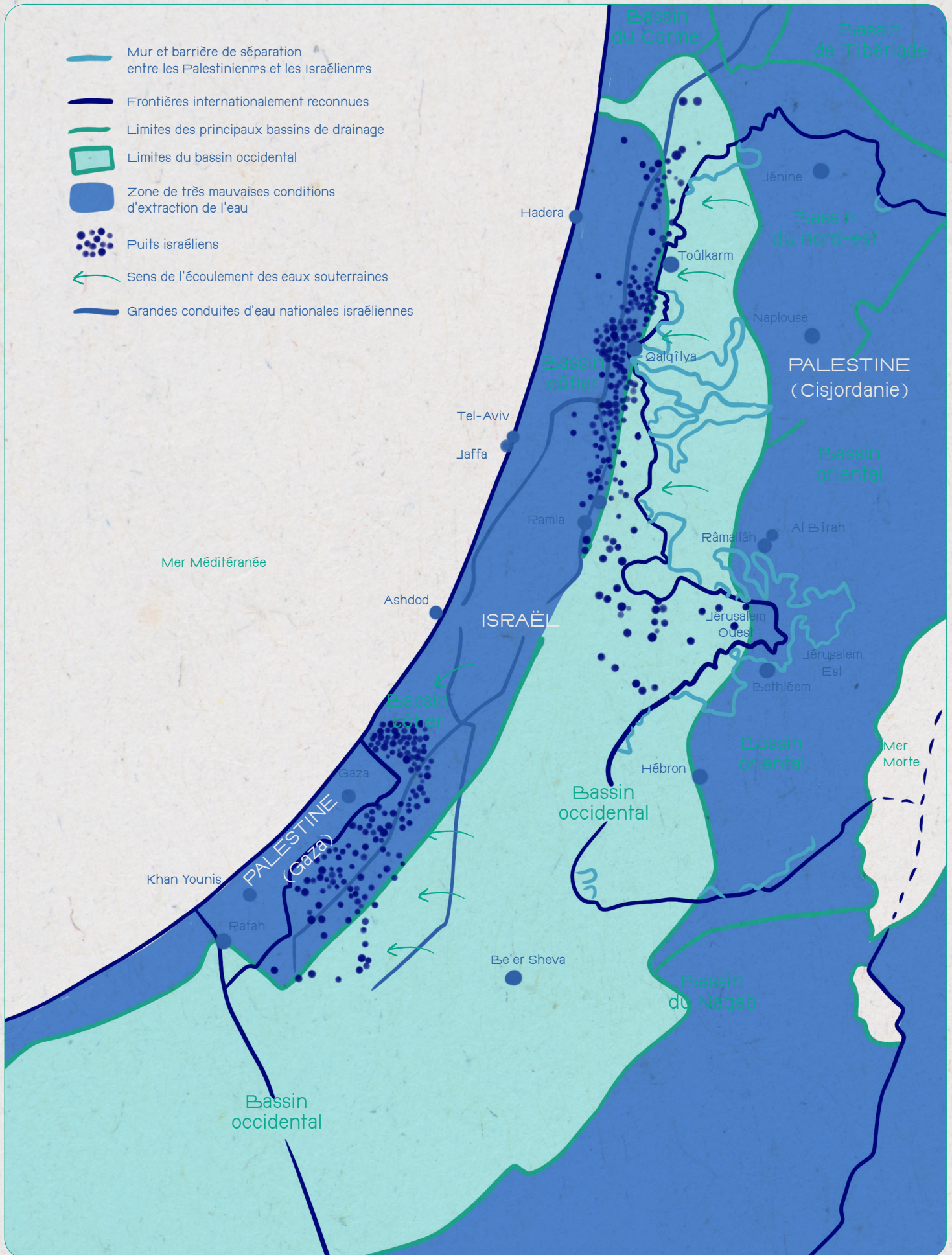
7. « L'eau. L'autre enjeu de la guerre en Ukraine », Franck Galland, Revue conflits, 27 février 2022

8. « Barrage détruit en Ukraine : quelles graves conséquences pour les civils et l'environnement ? », Christian Eboulé, TV5 Monde, 7

juin 2023

9. « La mobilisation de l'eau en Ukraine », Sophie Lambroschini, La vie des idées, 14 mai 2024

# Israël/Palestine



La question de l'eau est devenue une problématique majeure pour la Palestine occupée et dans le Golan annexé. Elle a été une préoccupation centrale dès l'émergence du mouvement sioniste. Depuis, la politique de l'eau d'Israël est au cœur de toute sa stratégie militaire et colonisatrice.

« 90% des terres occupées par les colons israéliens en Cisjordanie et à Gaza étaient irriguées, contre seulement 2,5% des terres appartenant aux Palestiniennes »

Bien avant la création de l'État d'Israël en 1948, le mouvement sioniste insistait déjà sur l'importance de la sécurité hydrique du futur État juif : « Israël a besoin d'eau plus que de terre ». Cela s'explique notamment par la fonction « idéologique du développement agricole dans le mouvement sioniste » : l'agriculture doit enraciner sur le sol palestinien des migrants souvent d'origine urbaine, recréer un lien affectif

« plus de 96% de l'eau courante à Gaza était déjà contaminée »

entre les Juifs et leur « terre promise », occuper le territoire pour y créer les colonies juives en Palestine, éparpiller les colonies à travers tous les territoires palestiniens. L'eau permettait tout cela : le développement agricole, la dispersion de la population, la « rédemption du sol ». Ainsi l'eau a très vite revêtu (et revêt encore) une importante fonction sociale et idéologique.

« L'extrême difficulté d'accès à l'eau potable en quantité suffisante entraîne une croissance des maladies sanitaires »

Aux lendemains de la guerre de 1967, un décret militaire israélien statue que les eaux des nouveaux territoires conquis étaient des « ressources stratégiques sous contrôle militaire ». Israël contrôle depuis lors la majorité des sources d'eau, exacerbant les difficultés d'accès à l'eau potable pour les Palestiniennes. Cette mainmise permet à Israël de surexploiter les ressources provenant de la nappe aquifère côtière et des nappes montagneuses de Cisjordanie. Déjà en 1989, 90% des terres occupées par les colons israéliens en Cisjordanie et à Gaza étaient irriguées, contre seulement 2,5% des terres appartenant aux Palestiniennes.

Cette situation de type colonial se reflète non seulement dans les disparités flagrantes en termes de consommation totale de l'eau en Israël et dans les territoires palestiniens mais aussi en termes de prélèvements abusifs par Israël des eaux souterraines de Cisjordanie et de Gaza ainsi que du bassin du Jourdain. Au-delà du manque d'eau qui impacte très gravement la santé des Palestiniennes, son organisation quotidienne, son agriculture et son développement économique, la contamination de l'eau fait également rage : avant l'attaque du Hamas et d'autres groupes armés en Israël le 7 octobre 2023 (et donc la réponse ravageuse d'Israël qui s'en est suivie), plus de 96% de l'eau courante à Gaza était déjà contaminée.

L'extrême difficulté d'accès à l'eau potable en quantité suffisante entraîne une croissance des maladies sanitaires (telles que la diarrhée), faisant de nouvelles victimes chaque jour. Victimes « indirectes » de la guerre et du génocide menés par Israël, celles-ci ne seront pourtant pas comptabilisées dans les statistiques de guerre.

# Tibet

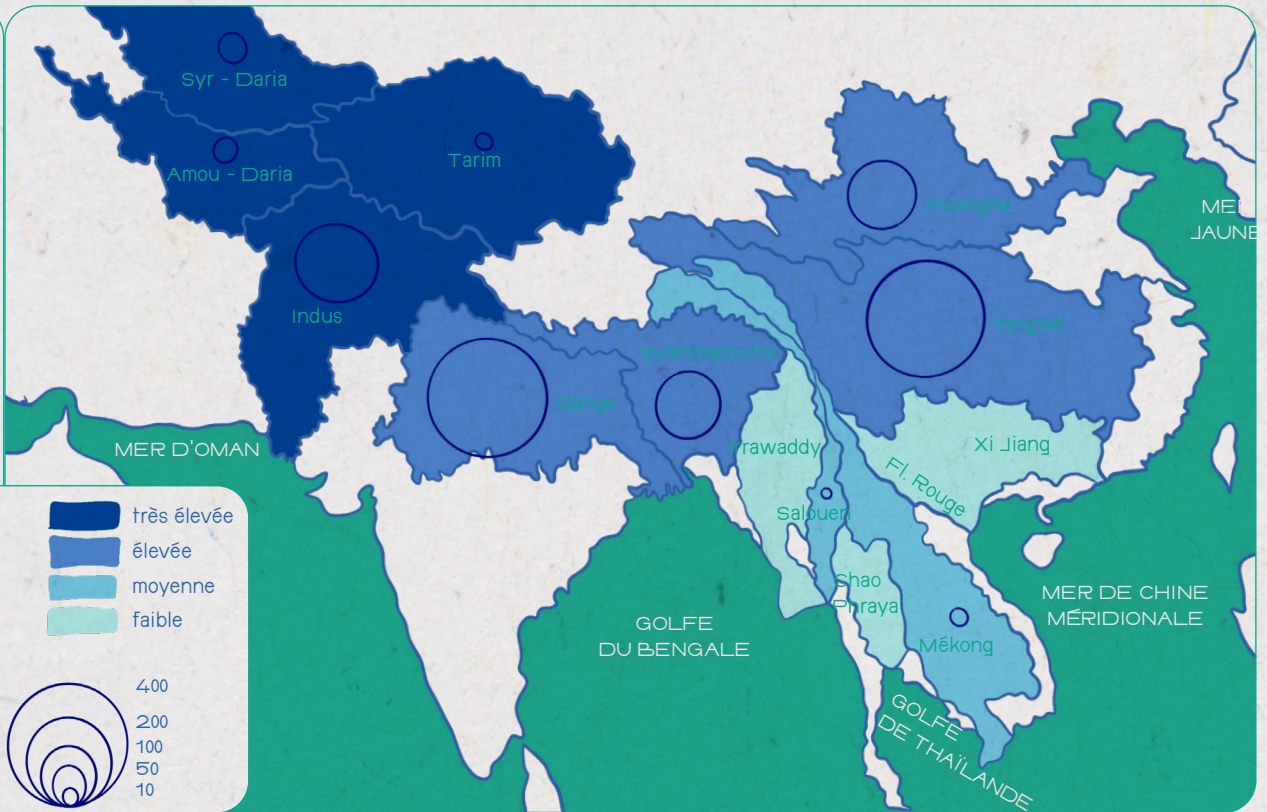
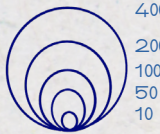
La carte montre les bassins versants des fleuves prenant leur source dans la chaîne de l'Himalaya ou sur le plateau du Tibet.

Source : UNEP  
GRID Arendal

Importance des glaciers et des neiges dans l'alimentation en eau des différents bassins versants



Population vivant dans ces bassins (en millions d'habitants)



Le Tibet est le château d'eau de l'Asie. Dix des plus grands fleuves de la région y prennent leur source : Yangzi (fleuve Bleu), Huang He (fleuve Jaune), Mékong, Indus, Brahmapoutre, Salouen, Irawaddy, Sutlejet deux affluents du Gange. Pas moins de trois milliards de personnes vivent de ces ressources d'eau !

Le Tibet serait donc la clé de contrôle du continent asiatique, du moins de sa partie terrestre. La Chine l'a bien compris et a entamé depuis plusieurs dizaines d'années une série de projets dans la région. Le Tibet renferme, selon la presse chinoise, 30 % des ressources hydrauliques du pays. Il fournit également, pour le moment, 20% de l'électricité de source hydroélectrique de la Chine<sup>10</sup>.

Et la situation va s'amplifier : le 19 juillet 2025, le Premier ministre chinois a annoncé le

lancement de la construction du plus grand barrage du monde (d'une puissance trois fois supérieure à l'actuel plus grand barrage, aussi chinois, le « barrage des Trois-Gorges ») sur le fleuve Yarlung Tsangpo... qui devient le Brahmapoutre en Inde et au Bangladesh, que l'édification de ce nouveau méga-barrage inquiète tous les deux: il est synonyme d'une prise de contrôle de la Chine sur ce cours d'eau. L'Inde assure qu'elle « surveillera la situation et fera le nécessaire pour protéger ses intérêts »<sup>11</sup>. En 2000 déjà, les régions de Himachal Pradesh et Anurachal Pradesh en Inde du Nord ont subi des inondations venues de l'Himalaya. Il aura fallu six ans pour que l'Inde obtienne une explication de la Chine, qui construisait alors un barrage sur le Sutlej, fleuve tibéto-indo-pakistanaï<sup>12</sup>. Ces deux pays voisins sont rivaux et partagent des milliers de kilomètres de

frontières contestées, de part et d'autre desquelles sont postés des milliers de soldats.

Dès que l'ensemble des projets de barrages seront réalisés, la Chine aura la capacité de contrôler le débit de tous les fleuves irriguant le Bangladesh, le Nord de l'Inde, la Birmanie, le Vietnam, le Laos et le Cambodge.

Le contrôle de cette ressource est un enjeu géopolitique important et pourrait être une source majeure de conflit à moyen terme. L'eau tibétaine est une question de sécurité régionale. Le sort du peuple tibétain dépend donc de la gestion de l'eau opérée par les deux poids lourds du continent asiatique, la Chine et l'Inde. Ceci explique en bonne partie le caractère sacré du Tibet qui permet de justifier la domination chinoise du territoire, en dépit des demandes d'indépendance d'une partie de la société tibétaine.

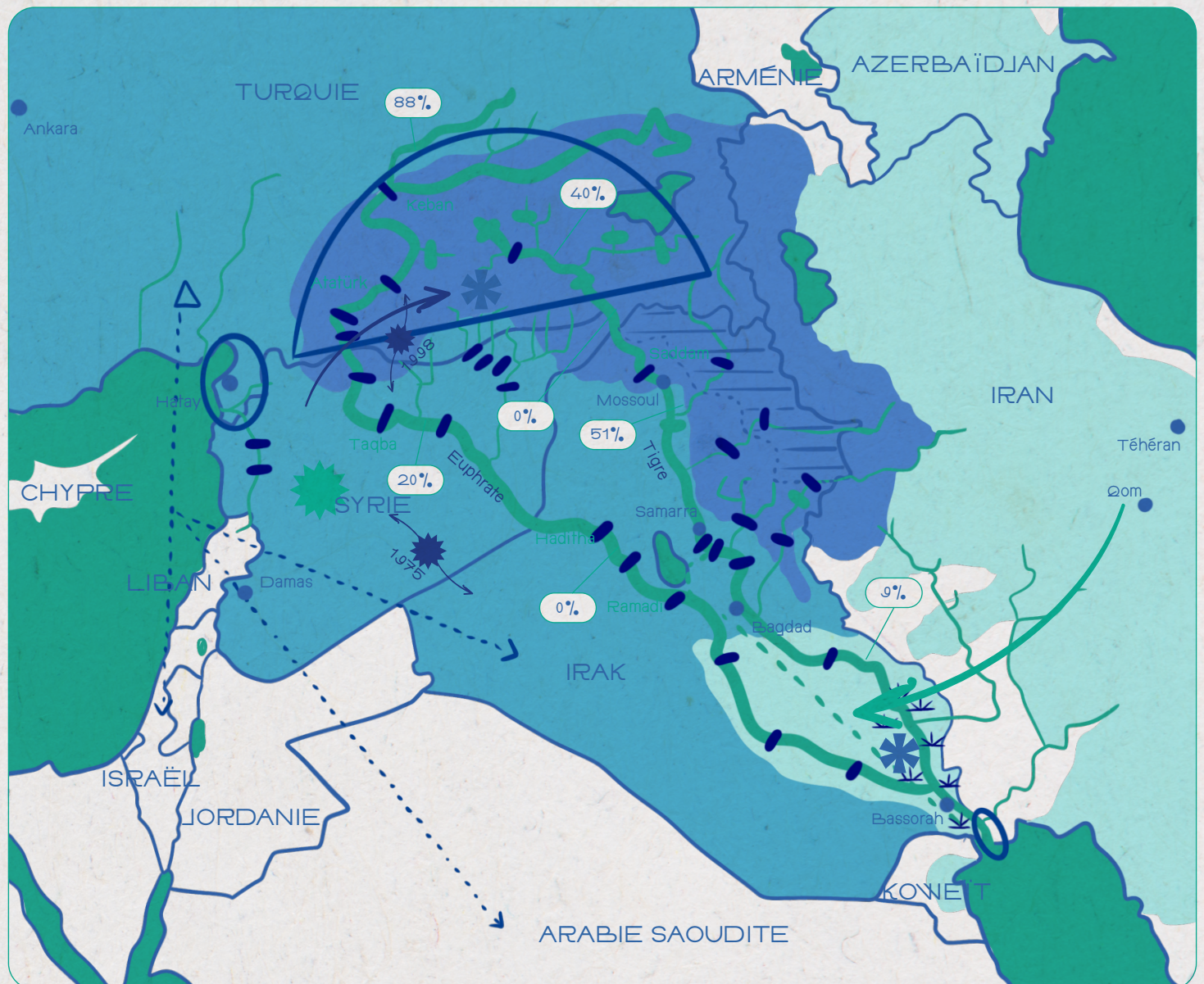
10. « L'Or bleu tibétain et l'interminable soif de puissance de la Chine », Le Roc'h M-L., Matrices stratégiques, décembre 2008.

11. <https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/la-chine-lance-au-tibet-la-construction-du-controvers%C3%A9-plus-grand-barrage->

[du-monde/ar-AA1UQrA](https://www.msn.com/fr-fr/actualite/monde/la-chine-lance-au-tibet-la-construction-du-controvers%C3%A9-plus-grand-barrage-)

12. <https://les-yeux-du-monde.fr/actualites-analyses/asie-oceanie/34414-tibet-chateau-deau-de-lasie>

# Turquie-Syrie-Irak : coopérations et tensions



## Les aménagements fluviaux

- Barrage
- Barrage en projet
- Taqba** Nom du barrage
- Canal
- Région marécageuse
- GAP (Programme de développement de l'Anatolie du Sud-Est)
- Contribution des eaux du pays au débit total du fleuve

## Une donne géopolitique complexe

- Zone de peuplement kurde
- Région autonome du Kurdistan irakien
- Zone de peuplement chiite
- Influence de l'Iran sur les Chiites irakiens
- Influence de la Syrie sur le PKK (parti indépendantiste kurde)
- Une nouvelle donne : la guerre civile syrienne

## L'eau, vecteur et enjeu des conflits

- États historiquement en conflit autour du Tigre - Euphrate
- Vive tension entre deux États déclenchée par un aménagement fluvial
- L'eau comme élément secondaire d'un conflit intra-étatique
- Frontières contestées entre deux États
- Un projet de coopération avorté : les « pipelines de la paix »

Source : <http://www.lesclesdumoyenorient.com>

L'ensemble Turquie-Syrie-Irak constitue un endroit sensible pour la question de l'eau. Ces trois pays sont traversés par deux grands cours d'eau prenant tous deux leur source en Turquie : l'Euphrate et le Tigre. L'Irak (dépendante à 53%) et la Syrie (dépendante à +/- 80%) sont à la merci de la Turquie. À plusieurs reprises, les tensions ont failli éclater et conduire à un affrontement direct. Dès les années 1960 en effet, la Turquie commence les aménagements pour capter l'eau des deux fleuves, entraînant la protestation des deux pays en aval. En 1975, la décision syrienne de construire le barrage de Taqba entraîne un violent différend avec l'Irak.

L'achèvement par la Turquie du barrage Atatürk (1987-1992) sur l'Euphrate (alors quatrième barrage du monde par son ampleur) est une étape importante dans l'aboutissement du projet << GAP >><sup>13</sup>, qui prévoyait la construction de 22 barrages sur les deux fleuves afin notamment de développer l'agriculture irriguée dans des régions pauvres du Sud-Est anatolien et d'assurer à la Turquie la moitié de ses besoins en électricité. Le projet GAP totalement réalisé a abouti à une réduction de 70% du débit naturel de l'Euphrate à la frontière syro-turque<sup>14</sup>. L'Irak, l'Irak et la Syrie se sont tous trois inquiétés et indignés du contrôle de plus en plus fort de la Turquie sur les sources de rivières et de fleuves irriguant leur territoire.

La maîtrise de l'eau devient un moyen important de pression. L'enjeu en est d'autant plus exacerbé dans une région aride et semi-aride comme celle du Moyen-Orient, où l'objectif est d'établir un cadre sécuritaire stable.

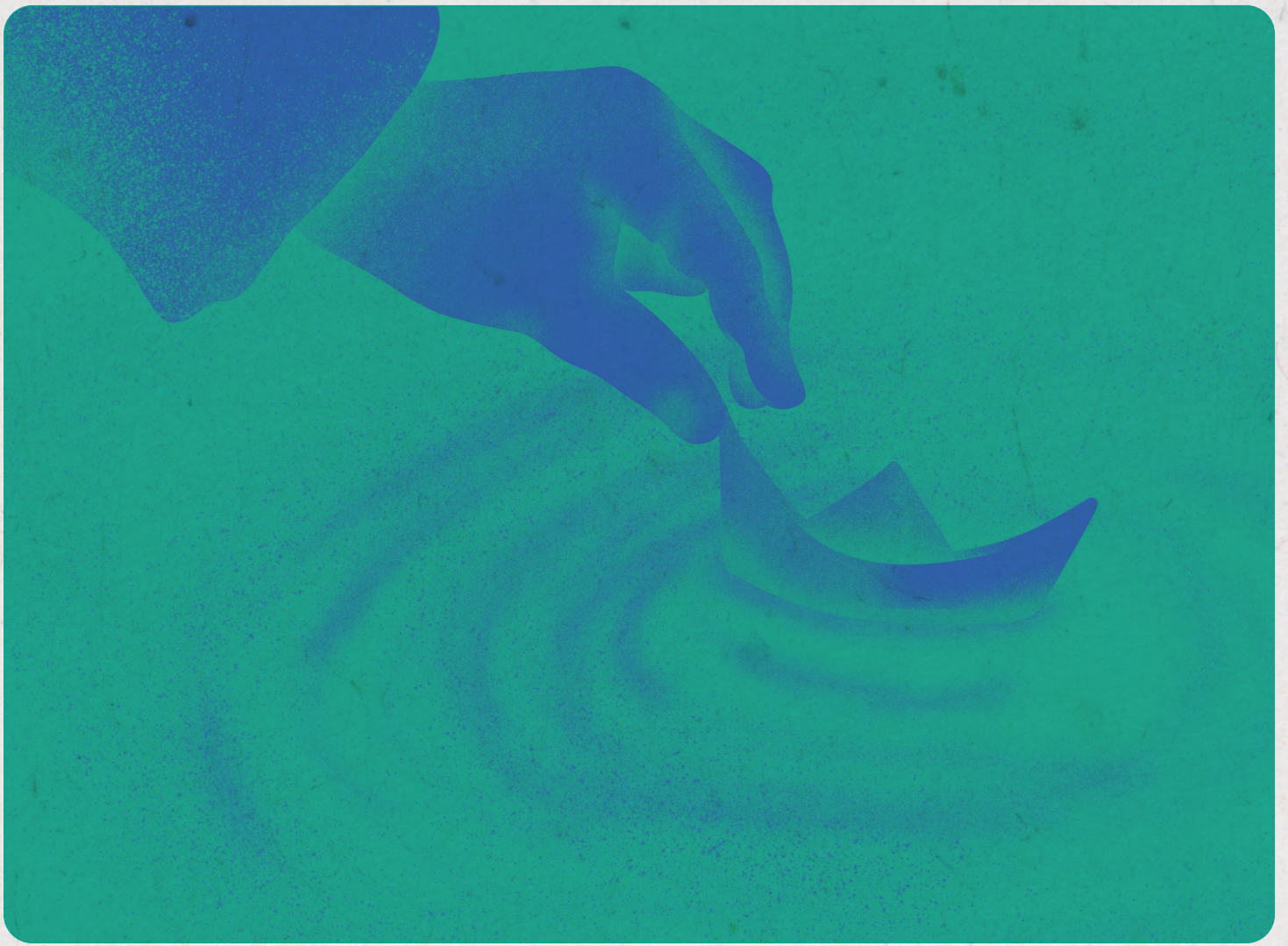
La Turquie semble jouer de cette position de domination de la sous-région et de ses réserves hydriques. Régulièrement, les gouvernements d'Irak, d'Irak et de Syrie demandent officiellement à la Turquie de << bien vouloir >> libérer des quantités d'eau plus importantes dans le Tigre et l'Euphrate, notamment. Pour l'anecdote : en juillet 2022, la Turquie avait, en première instance, répondu à des doléances de ce type du gouvernement irakien, en répondant que l'Irak devait d'abord gérer ses problèmes de gaspillage. Alors que les réserves irakiennes en eau avaient concrètement baissé de 60% par rapport à l'année précédente. De manière générale, le niveau des eaux arrivant du Tigre et de l'Euphrate dans les trois pays traversés représente 35% de la quantité moyenne arrivant dans le pays ces cent dernières années<sup>15</sup>. Pourtant, l'Irak figure parmi les cinq pays les plus vulnérables aux effets du dérèglement climatique et à la désertification.

La Turquie a également utilisé l'eau comme arme de guerre à différentes reprises. En 1991 par exemple, pendant la guerre du Golfe, où ce pays a limité d'un tiers le débit des eaux s'écoulant vers l'Irak, dans le but de soutenir l'effort de guerre des alliés de l'OTAN contre Saddam Hussein<sup>16</sup>.

En août 2020, dans le cadre de la guerre << civile >> en Syrie, la Turquie a été accusée d'avoir coupé pendant deux semaines, l'alimentation en eau du village d'Al-Hasaka dans le Nord de la Syrie, alors sous contrôle du YPG, les combattants kurdes de Syrie. La Turquie de son côté accusait... les Kurdes d'être coupables de cette coupure.

13. GAP: Güeydogu Anadolu Projesi: Projet d'Anatolie du Sud-est.  
14. AMIOT H., <<L'eau, cause ou prétexte pour les conflits? L'exemple du Tigre et de l'Euphrate >>, décembre 2013.  
15. <https://www.lorientlejour.com/article/1305892/lirak-demande->

<a-la-turquie-de-liberer-plus-deau-en-amont-des-fleuves.html>  
16. BLANCHON D., Atlas mondial de l'eau, in Autrement, 2014, pp. 62-63.



## En conclusion

Certes, l'eau n'est pas la cause initiale et directe des conflits. La complexité de la donne géopolitique demeure sans doute fondamentale : antagonismes historiques, problématiques liées aux minorités ethniques ou culturelles, etc. Toutefois, plus qu'un simple facteur des conflits, l'eau peut être l'élément déclencheur de ceux-ci, l'étincelle qui embrase une situation déjà délicate.

Un changement dans notre mode de consommation permettrait déjà de limiter l'impact des tensions et conflits présents et à venir. Toutefois, ce sont également et avant tout les États qui doivent changer leur façon de commercer afin d'aboutir à un mode de gestion adapté. Les États doivent prendre acte de la limitation des ressources en eau pour accepter de s'inscrire dans un mode de règlement des

différends qui soit soumis au droit international et qui vise la durabilité de la ressource. Dans le cas contraire, ce sera toujours la loi du plus fort qui règnera.

# CAP Magazine 0

Notre système de développement économique est conflictuel. Il génère de la compétition et des conflits. Surtout, il est basé sur une contradiction fondamentale, indépassable : il postule la croissance infinie, l'infinitude des besoins. Mais dans un monde fini, dans lequel les ressources sont limitées et ne se renouvellent pas. La conflictualité de notre système de développement se cristallise donc autour des ressources dont toutes les sociétés ont besoin pour vivre et se développer: eau, ressources énergétiques et minérales.

Pour faire croire à la possibilité de dépasser la finitude des ressources et permettre la fuite en avant de notre système de développement, on avance constamment le fait que le progrès technologique nous permettra de nous débarrasser des contingences matérielles. Erreur de plus en plus manifestement funeste.

## CAP Magazine

### Minerais

#### N°1

L'économie numérique, la << transition énergétique >> et la course aux minerais

#### N°2

Des minerais concentrés géographiquement qui suscitent l'appétit

#### N°3

Assurer l'approvisionnement en minerais

#### N°4

Les conflits liés à l'exploitation des minerais

## CAP Magazine

### Énergies

#### N°1

Gaz, pétrole, uranium. Sur la piste de notre énergie

#### N°2

Les acteurs mondiaux des énergies fossiles. Qui, quoi, comment?

#### N°3

La sécurisation de notre consommation d'énergie. Comment rassurer notre dépendance?

#### N°4

Assoiffées d'énergies fossiles. À quel(s) prix? Des guerres pour les énergies

## CAP Magazine

### Eau

#### N°1

L'eau, c'est la vie. Cycle de l'eau et consommation dans le monde

#### N°2

L'indispensable et inégal accès à l'eau. Entre bien commun et ressource marchande.

#### N°3

L'eau, source de conflit ou de coopération ?

#### N°4

Des guerres pour l'eau

Rédaction :  
Samuel Legros  
avec l'aide de Gaylord Brunclair, Cécile  
Thevenet & Marine Vanderose

Conception graphique :  
Thiphanie Hotin



Rue de l'Éclipse 6,  
1000 Bruxelles  
N° d'entreprise 0467256918  
RPM Bruxelles  
BE 49 0010 6244 8171

Éditrice responsable :  
Giulia Contes  
co-presidence@cnapd.be

02 640 52 62  
info@cnapd.be  
www.cnapd.be  
facebook.com/CNAPD  
instagram @cnapdasbl



avec le soutien  
de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

